

M. Macdonald (Rosedale): Je me ferai un plaisir d'étudier la chose.

* * *

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

LES MESURES DESTINÉES À PROTÉGER LES BÛCHERONS TRAVAILLANT AU MAINE

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à celle posée par mon honorable collègue, l'honorable député de Bellechasse. Je la poserai à l'honorable président du Conseil privé, qui est aussi l'ancien ministre des Affaires extérieures.

Pourrait-il dire à la Chambre si le problème qui confronte les employés forestiers canadiens aux États-Unis a été étudié par le Conseil des ministres, et peut-il dire ce que le gouvernement entend faire afin de corriger cette situation qui, je pense, est couverte par cet article de la loi sur l'immigration relatif aux employés saisonniers qui séjournent dans un autre pays en vertu d'un contrat?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, lorsque j'étais secrétaire d'État aux Affaires extérieures, on discutait des problèmes de ce genre au ministère. Mais j'admets, tout comme mes collègues, que telles sont les lois des États-Unis. Toutefois, dès le retour du secrétaire d'État aux Affaires extérieures je communiquerai avec lui et je lui demanderai de voir si le gouvernement canadien ne pourrait rien faire d'utile.

[Français]

M. Beaudoin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable président du Conseil privé.

Pourrait-il dire, au nom du gouvernement, s'il prévoit que ceux qui ont des contrats forestiers à long et à moyen terme pourront les terminer afin que ces petites querelles puissent se régler le plus tôt possible.

[Traduction]

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je doute que notre autorité s'étende jusque là. Mais si j'ai bien compris, il y a là un problème et je puis assurer au député que nous l'étudierons pour voir si nous pouvons faire quoi que ce soit d'utile.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—L'INCIDENCE SUR LE PAIEMENT DES DIVIDENDES

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Dans le bill C-73, si les salaires ne sont pas gelés, les dividendes sont, disons, limités aux montants de l'année financière précédente. Le ministre peut-il nous dire s'il s'agit de ramener ces montants à ce qu'ils étaient antérieurement, ou si ce sont les dividendes déclarés en 1974 mais

Questions orales

payables en 1975 qui sont visés? S'il s'agit d'une mesure globale, peut-il nous dire comment il peut s'attendre à ce que les investisseurs canadiens conservent leurs investissements au lieu d'investir dans des actions américaines qu'ils peuvent librement se procurer et qui ne font l'objet ni de rajustement de taux ni de gel?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'aimerais vérifier s'il l'on se basera sur la comptabilité d'exercice. L'intention du législateur est, en gros, d'éviter que les niveaux absolus de dividendes n'augmentent par rapport à ceux de la dernière année financière écoulée.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): En fait, le gel doit-il s'appliquer au niveau des dividendes de 1974, ou doit-il inclure des niveaux de dividendes de 1975 qui peuvent être plus élevés, et qui ont été déclarés et sont payables en 1975, car s'il s'agit d'un gel, le ministre en connaît les conséquences?

M. Macdonald (Rosedale): C'est avec plaisir que je vais me renseigner sur ce point.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PIPE-LINE SARNIA-MONTRÉAL—LA DATE DE MISE EN EXPLOITATION

M. Stan Schumacher (Palliser): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Peut-il nous dire si la construction du pipe-line Sarnia-Montréal s'effectue conformément à l'échéancier, et s'il est convaincu qu'elle se déroule normalement? Dans l'affirmative, dans combien de temps le pétrole devrait-il commencer à couler de Sarnia à Montréal?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, aux dernières nouvelles, le pipe-line devait devenir opérationnel au début de l'année prochaine.

* * *

LES PÊCHES

LA RÉDUCTION DES OPÉRATIONS DE PATROUILLE AU LARGE DE LA CÔTE OUEST—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État (Pêches). Étant donné les rapports alarmants selon lesquels 29 des 30 patrouilleurs de pêche de la côte ouest doivent être immobilisés faute de crédits, et sachant que 20 chalutiers japonais et polonais se trouvent actuellement à proximité de la limite de 12 milles, le ministre peut-il nous donner le détail des dispositifs qu'il met en place pour assurer une surveillance efficace de notre zone de pêche de 12 milles?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État, Pêches): Monsieur l'Orateur, j'ignore d'où proviennent ces rapports, mais il n'a pas été décidé jusqu'à présent de réduire la surveillance sur l'une ou l'autre côte.